

Compte-rendu Commission Environnement du 11 mars 2021

Présents : Sébastien Belaud – Nicolas Bittard – Bernard David (habitant) – Roselyne Demion-Jacinto – Nadine Frappier – Alain Fritsch – Fabienne Kutten (habitant) – Christel Personne – Caroline Rocher.

Excusé : Grégory Tréffot

- Tour de table de présentation des nouveaux membres de la commission.

Comme nous nous y étions engagés, la commission « Environnement » a accueilli 2 nouveaux membres, habitants de la commune :

Bernard David de Maisoncelles, retraité de l'agriculture, et Fabienne Kutten de Goux, équicienne. Nous pouvons accueillir d'autres habitants (6 au maximum).

- Suite de la réunion avec les agents techniques municipaux autour des pratiques communales en matière de tri.

Nous avons organisé une rencontre, le 11 février dernier afin d'échanger autour des pratiques de tri et de recyclage. Etaient présents les 4 agents municipaux voirie – espaces verts, les adjoints voirie - bâtiments et 3 membres de la commission environnement.

Echanges intéressants et utiles autour de nos pratiques municipales et comment les améliorer dans un souci de qualité environnementale. Plusieurs décisions en ont découlé.

Recyclage de l'eau : Achat d'une cuve de récupération des eaux pluviales (5000 l) à installer au niveau du bâtiment-atelier technique sur Prailles, ainsi que de 2 petits réservoirs de 300l. au niveau des jardins des écoles Sur La Couarde, l'eau était déjà récupérée.

Tri des déchets verts : Outre l'idée d'emprunter le broyeur de la communauté de communes plusieurs fois dans l'année, afin de fabriquer nos propres broyats, il a été décidé de trouver des lieux de stockage pour les branchages. Un terrain municipal au Vigneau (de Prailles) semble adéquat pour entreposer. Reste un espace à trouver sur La Couarde. En ce qui concerne les tontes de pelouses, elles pourront être entreposées sur l'espace dédié de Prailles (bas de la rue des écoles). La commission propose de répartir le plus possible les tontes de pelouse sur les espaces tondu. Et en paillage des haies. Ces différentes dispositions sont prévues pour éviter les brûlots qui sont dorénavant interdits, sauf dérogation.

Tri des déchets et du papier à l'école et à la mairie :

Côté cuisine le tri est déjà en place, dans les classes et à la mairie 2 poubelles sont en place pour le papier et autres déchets.

- Matinée citoyenne du 10 avril prochain.

La Matinée citoyenne est maintenue avec 2 activités proposées :

De 9H30 à 12H, un atelier en partenariat avec le programme « Jardin au naturel » du Syndicat des Eaux du Vivier et animé par les Ateliers de la Simplicité de Melle autour des « Alternatives aux pesticides » ...

Comment faire ? Quels produits de substitution ? Purin d'ortie ou de consoude ?

Compte-tenu des consignes sanitaires, cet atelier est limité à 15 personnes, avec inscription préalable en appelant le **05 49 78 76 28** (Jardin au naturel).

De 10H30 à 12H30, organisation d'un « troc plantes », où chacun pourra venir avec ses plants, ses boutures, et échangera ceux-ci contre des graines, des arbustes...

A l'issue de cette matinée, nous offrirons aux participants un petit pot surprise et un sachet de graines.

- **Discussion autour de l'étang de Goux.**

Une discussion s'est engagée autour du devenir de cet espace de biodiversité important sur notre commune, de par son intérêt écologique et de son aspect patrimonial.

Nous affirmons notre souhait d'être partenaire d'une future étude de l'Agence de l'eau concernant son devenir. A l'heure actuelle cet espace, excentré mais néanmoins connu et utilisé par les habitants ne demande qu'à être réhabilité. Plusieurs propositions : Un espace festif à exploiter (14 juillet et autres manifestations communales), un espace pédagogique autour de la biodiversité (parcours nature, richesse de la faune et de la flore), un lieu ressource environnemental, un espace détente familial...

Mais il faut nous réapproprier ce lieu et le sécuriser. Travailler à son accès, retrouver le tracé du chemin communal qui le borde (chemin endommagé par les nombreux quads ou motos qui l'empruntent), préserver le lavoir qui aujourd'hui est entouré d'eau, freiner les écoulements d'eau venant des terrains agricoles voisins, réhabiliter le muret de pierres sèches qui le protégeait, retrouver les sources du Lambon... Beaucoup de chantiers qu'il faudra sans doute appréhender dans les années à venir si toutefois nous sommes associés aux décisions de la future étude... à suivre.

- **Information autour des aménagements connexes à l'aménagement foncier.**

Une réunion est programmée Jeudi 18 mars à 10H, en présence de Mr Chauvet, afin de programmer et définir le calendrier des zones de replantation de haies. Nous en reparlerons à la prochaine réunion. (2 membres de la commission y participent)

- **Réflexions autour de la mutualisation de services.**

A partir d'une idée de mutualiser des demandes pour la location du broyeur de la Communauté de communes, utilisation par plusieurs habitants sur une ou deux journées par exemple, est apparu le besoin de créer un outil d'échange à partir du site communal en créant un espace de partage si c'est possible. Un système de planning où les habitants pourraient coordonner leurs besoins de service commun. La commission se propose d'étudier les possibilités.

Madame la maire a envoyé un courrier concernant la possibilité d'une mutualisation du prêt du broyeur de Mellois en Poitou. Elle doit rencontrer la responsable Sandie Birot, cheffe du service administratif de la Direction de la Prévention et Gestion des Déchets prochainement.

- **Interventions, informations, propositions et questions diverses.**

Information sur le PLPDMA : Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, mis en place par la Communauté de Communes « Mellois en Poitou », propose d'associer des élus, des agents municipaux et également des habitants lors de groupes de travail autour de thématiques différentes :

« Eco-exemplarité » - Communication – Education – Gaspillage alimentaire – Biodéchets – Leviers opérationnels – Professionnels – 3R (Récupération-Réparation-Réemploi).

Une première réunion de chaque atelier a déjà eu lieu, si toutefois quelqu'un souhaite s'associer aux réflexions, il faut appeler Valérie Porta (Animatrice prévention déchets (Mellois en Poitou) au **05 49 27 80 90**.

Organisation d'une « opération nettoyage de la nature » : En lien avec l'école, il est décidé d'organiser une opération de nettoyage sur l'ensemble de la commune. Plusieurs associations de la commune pourraient être associées pour cette opération (APE – Groupe randonnées pédestres – Associations de chasseurs...) prévue soit en juin ou en septembre prochain.

Intervention autour de l'évacuation des eaux pluviales sur le territoire agricole : Suite au constat de débordement des fossés lors des périodes de pluie intense, ou au ruissellement important provenant des champs, la commission s'interroge sur l'évacuation des « trop plein ». Pourquoi ne pas retenir l'eau le plus longtemps possible sur notre territoire, plutôt que de la canaliser rapidement vers les voisins se trouvant en aval, au risque de leur faire subir des inondations ? Elle souhaite que l'on travaille à des solutions pour faire en sorte que le danger représenté par ces débordements (routes, déversements dans le Lambon...) puisse être atténué. Recréer des fossés pouvant absorber l'eau, planter des haies supplémentaires, doubler les passages busés par un système de trop plein qui limiterait la quantité d'eau évacuée, création de zones humides identifiées... Vaste chantier solidaire qui a le mérite de se soucier de l'impact des précipitations communales sur la sérénité de nos voisins qui ont la malchance d'habiter en aval de notre commune.

Visite des plantations de fruitiers implantées sur les parcelles communales : Nous allons organiser une visite des espaces communaux qui possèdent déjà quelques arbres fruitiers (Pommiers de la station d'épuration de Mailloche – à La Bosse ...) Nous avons sollicité l'association des « croqueurs de pommes » pour une visite guidée, le samedi 9 octobre dans l'après-midi.

Prochaine réunion de la commission : Jeudi 6 Mai à 20H.